



RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le 1^{er} juin 2025

Table of Contents

APERÇU	3
GÉNÉRALITÉS	3
CONSULTATIONS	4
RETOUR D'INFORMATIONS	5
1. EMPLOI	6
2. COMMUNICATION, AUTRE QUE CELLES LIÉES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	7
3. L'APPROVISIONNEMENT DES BIENS, SERVICES ET INSTALLATIONS	10
4. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	11
5. ENVIRONNEMENT BÂTI	12
6. CONCEPTION ET PRESTATION DES PROGRAMMES ET SERVICES	14
7. TRANSPORT	14

APERÇU

La Banque Haventree s'engage fermement à promouvoir l'accessibilité, l'équité et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Guidée par les principes de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) dignité, égalité des chances, autonomie et participation pleine et entière. Notre organisation s'engage activement à éliminer les obstacles et à favoriser une culture d'inclusion dans tous les secteurs de ses activités.

Notre engagement se reflète tant dans nos pratiques internes que dans nos prestations de services externes. Nous poursuivons l'évaluation, la mise à jour et l'amélioration de nos politiques, programmes et environnements afin de nous assurer qu'ils sont accessibles à tous les individus, quelles que soient leurs capacités. Il s'agit notamment d'éliminer les obstacles dans les domaines de l'emploi, de la communication, de la technologie, de l'environnement bâti, du service à la clientèle, du transport et de l'approvisionnement.

Ce rapport présente les actions et initiatives récentes qui témoignent de nos progrès vers une organisation sans barrières. Ces efforts s'inscrivent non seulement dans certaines de nos valeurs fondamentales - Empathie, Unité et Agilité mais constituent également des étapes concrètes et mesurables vers un milieu de travail plus inclusif et des services accessibles à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Nous restons déterminés à maintenir un dialogue continu avec les personnes en situation de handicap, à favoriser l'apprentissage continu et à faire preuve de transparence dans nos rapports, afin de garantir notre responsabilité quant à la réalisation de nos objectifs en matière d'accessibilité.

GÉNÉRALITÉS

Conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) et au Règlement canadien sur l'accessibilité, toutes les organisations sous réglementation fédérale ont l'obligation d'élaborer, de publier et de maintenir un Plan sur l'accessibilité. Ce plan décrit les mesures prises pour identifier, éliminer et prévenir les obstacles dans des domaines prioritaires clés.

La Banque Haventree, une banque canadienne de l'annexe I réglementée au niveau fédéral, exerce ses activités avec une équipe d'environ 260 professionnels qualifiés. Elle se spécialise dans les solutions hypothécaires alternatives ainsi que dans les certificats de placement garanti (CPG) assurés. Dans le cadre de notre engagement envers l'accessibilité, nous travaillons activement à favoriser l'équité et l'inclusion pour nos employé(e)s, nos clients et nos partenaires en situation de handicap.

La Banque a désigné la chef des ressources humaines (CRH) comme personne-ressource responsable de recevoir et de traiter les commentaires liés à l'accessibilité. Les personnes concernées sont invitées à partager leurs expériences ou à demander une copie du Plan sur l'accessibilité de la Banque en utilisant l'un des moyens de communication accessibles suivants :

Courriel : accessibility@haventreebank.com

Adresse postale : Commentaires sur l'accessibilité

La Banque Haventree

C.P. 1160 Succ. TD

Toronto (Ontario) M5K 1P2

Téléphone : 1.855.272.0051

Les commentaires seront pris en compte en temps utile et traités conformément aux procédures de la Banque en matière de retour d'information sur l'accessibilité. Des formats alternatifs de ce plan sont également disponibles sur demande afin de répondre aux besoins individuels en matière d'accessibilité.

CONSULTATIONS

La Banque s'engage à mener régulièrement des consultations formelles, notamment par le biais de sondages et de groupes de discussion. Bien qu'aucune plainte n'ait été reçue à ce jour concernant la manière dont la Banque gère les situations impliquant des personnes en situation de handicap, nous reconnaissons que certains obstacles peuvent subsister et nécessitent notre attention et intervention.

La Banque continuera de réaliser des évaluations proactives en matière d'accessibilité, d'explorer les meilleures pratiques et d'offrir des formations à ses employé(e)s sur les enjeux liés à l'accessibilité.

Au-delà de ces initiatives structurées, la Banque favorise également l'échange ouvert auprès de ses employé(e)s. Qu'ils soient en situation de handicap ou non, tous les employé(e)s sont encouragé(e)s à partager leurs expériences personnelles et à fournir des commentaires constructifs sur les questions relatives à l'accessibilité. Cette approche contribue non seulement à favoriser une culture d'inclusion, mais permet aussi à la Banque d'identifier des pistes d'amélioration concrètes.

Les renseignements recueillis dans le cadre de ces consultations alimentent directement notre planification en matière d'accessibilité et participent à la création d'un environnement de travail plus inclusif et sans obstacles pour tous.

Veillez-vous référer aux titres des sections pour obtenir des informations plus détaillées sur les consultations.

RETOUR D'INFORMATIONS

La collecte de retours d'information joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement inclusif et équitable pour tous. Elle nous permet d'identifier les domaines dans lesquels nous pouvons mieux soutenir les personnes en situation de handicap et d'apporter des changements significatifs pour améliorer leur expérience générale. Le retour d'information approfondit également notre connaissance des différents besoins et points de vue de nos clients et des membres de notre équipe, ce qui permet finalement d'améliorer les services et les interactions.

C'est la raison pour laquelle nous encourageons activement la transmission de commentaires relatifs à l'accessibilité, en les accueillant avec ouverture, volonté d'apprentissage et un engagement ferme à apporter des changements positifs.

Tous les retours d'information reçus ont été soigneusement examinés, et des mesures appropriées sont mises en œuvre afin d'améliorer les politiques, pratiques et procédures de la Banque. La Banque s'engage à traiter les préoccupations de manière rapide et respectueuse, tout en garantissant la confidentialité des personnes qui soumettent un retour.

Conformément à notre engagement envers l'accessibilité, cette politique ainsi que les documents connexes sont disponibles, sur demande, en formats alternatifs pour répondre aux besoins variés.

Les plaintes seront traitées de manière efficace et dans les meilleurs délais, avec des réponses et des mises à jour fournies dans un format qui répond aux besoins d'accessibilité de la personne concernée. Dans le cadre du processus de retour d'information, nous évaluerons la façon dont les accommodements pour les personnes en situation de handicap sont gérés, y compris les étapes que la Banque suivra lorsqu'une plainte est reçue.

LE RETOUR D'INFORMATION ANONYME

Afin de faciliter la collecte de retours d'information anonymes, les mesures suivantes ont été mises en place :

- **Des outils de sondage en ligne accessibles** sont utilisés pour s'assurer que les individus peuvent partager leurs commentaires de manière anonyme, sans avoir à fournir de renseignements personnels.
- **Des boîtes de retours d'information sécurisées** ont été installées dans les bureaux, permettant aux employé(e)s de soumettre leurs commentaires en toute confidentialité, sans identification.

1. EMPLOI

INITIATIVES

1.1 Création du Comité sur l'accessibilité

À la fin de l'année 2023, un comité sur l'accessibilité dirigé par des employé(e)s a été formé(e), composé de bénévoles dévoués. Le comité a tenu sa première réunion en janvier 2024 et poursuit ses activités de manière active. Sa mission est de promouvoir et de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière d'accessibilité au sein du milieu de travail.

1.2 Mise en place d'un système d'information des ressources humaines (SIRH) accessible

Un nouveau système d'information des ressources humaines, conçu avec des fonctionnalités d'accessibilité intégrées, a été déployé en août 2024. Le fournisseur de la solution a accordé une priorité particulière à l'accessibilité tout au long du développement, assurant ainsi un processus de recrutement fluide et inclusif pour tous les candidats.

1.3 Offres d'emploi inclusives

Toutes les offres d'emploi incluent désormais une déclaration d'inclusivité et prévoient des mesures d'adaptation pour les personnes qui en font la demande. De plus, les descriptions de poste sont rédigées dans un format clair et concis, mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion.

1.4 Utilisation de technologies accessibles

Dans le cadre de son engagement continu envers un environnement de travail inclusif et accessible, la Banque Haventree encourage activement ses employé(e)s à utiliser les fonctionnalités d'accessibilité intégrées aux plateformes Microsoft 365 et Windows. Ces outils, tels que les lecteurs d'écran, les commandes vocales, les sous-titres en direct, les modes à contraste élevé et la lecture immersive sont conçus pour soutenir différents styles de travail et divers besoins en matière d'accessibilité.

De plus, Microsoft Copilot est maintenant accessible à l'ensemble des employé(e)s de la Banque Haventree. Cet assistant alimenté par l'intelligence artificielle est non seulement un outil d'optimisation de la productivité, mais également un soutien précieux à l'accessibilité. Il aide notamment à résumer du contenu, rédiger des courriels, générer des rapports et gérer des tâches en tenant compte des différentes capacités et préférences de travail.

Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à intégrer l'accessibilité dans l'infrastructure numérique de notre milieu de travail, afin de permettre à chaque membre de l'équipe de travailler efficacement, avec confiance et de manière inclusive.

Pour soutenir ces initiatives, des campagnes de sensibilisation continues et des communications internes sont en place afin d'informer le personnel sur les fonctionnalités et les avantages de ces outils. Des ressources de partage des connaissances et des matériels d'apprentissage autonomes sont également mis à disposition pour aider les employé(e)s à intégrer les technologies accessibles dans leurs tâches quotidiennes.

2. COMMUNICATION, AUTRE QUE CELLES LIÉES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

INITIATIVES

2.1 Formation sur l'accessibilité pour les employé(e)s en contact avec la clientèle

Dans le cadre de son engagement envers un milieu de travail inclusif et accessible, la Banque Haventree a offert une série de séances de formation ciblées sur l'accessibilité destinées à son équipe des services à la clientèle. Ces séances ont obtenu un taux de participation élevé de 93 %, témoignant d'un engagement fort de la part des membres de l'équipe.

L'objectif principal de cette formation était de renforcer la compréhension des employé(e)s à l'égard de l'accessibilité, de son importance dans le contexte de nos services et responsabilités. Plus précisément, les séances portaient sur les principes fondamentaux et les domaines prioritaires de la Loi canadienne sur l'accessibilité, ainsi que sur leur alignement avec les pratiques et les valeurs organisationnelles de la Banque Haventree.

Les éléments clés de la formation comprenaient :

- La clarification des définitions et distinctions entre les handicaps visibles, invisibles et épisodiques.
- Une sensibilisation aux tendances nationales en matière de handicap, incluant :
 - Les provinces ayant les taux de handicap les plus élevés ;
 - Les différences selon le genre dans la prévalence du handicap ;
 - Les augmentations les plus marquées des taux de handicap entre 2017 et 2022, selon les données de Statistique Canada (2022).

En complément du contenu théorique, la formation comprenait un atelier interactif basé sur des scénarios concrets visant à mettre en pratique les connaissances en matière d'accessibilité. Les participants, répartis aléatoirement en groupes de trois à quatre, ont collaboré sur des situations réelles susceptibles de se produire lors d'interactions avec des clients, des courtiers, des collègues ou dans un contexte personnel.

Chaque groupe a ensuite présenté ses réflexions et stratégies, favorisant l'apprentissage entre pairs et une réflexion approfondie sur les comportements inclusifs.

Les retours d'expérience ont été extrêmement positifs, avec 96 % des participants se déclarant satisfaits de la formation dans son ensemble. Cet appui fort reflète la pertinence et l'impact concret du programme pour développer la sensibilisation et les compétences pratiques nécessaires à la promotion d'une culture inclusive et accessible.

Cette initiative représente une étape importante pour veiller à ce que nos équipes soient outillées non seulement sur le plan des connaissances, mais aussi en termes d'empathie et de confiance afin de répondre de manière efficace et respectueuse aux besoins liés à l'accessibilité dans leur travail quotidien.

2.2 Formation continue et sensibilisation à l'accessibilité

Afin de soutenir l'apprentissage continu et de renforcer la sensibilisation, des modules de formation internes ainsi que des affiches éducatives sont mis à la disposition de l'ensemble du personnel. Ces ressources contribuent à renforcer les connaissances et à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'accessibilité.

En mars 2024, nous avons lancé un webinaire obligatoire à l'ensemble de l'entreprise, intitulé « Comment tendre la main ». Cette formation essentielle est désormais intégrée au programme d'intégration des nouvelles recrues et constitue également un rappel annuel obligatoire pour tous les employé(e)s. Elle vise à réaffirmer notre engagement envers l'accessibilité et l'inclusion en milieu de travail, en veillant à ce que chaque membre de l'équipe comprenne son rôle dans la création d'un environnement inclusif pour les personnes de toutes capacités.

2.3 Soutien multilingue et en langue des signes

La Banque Haventree a mis en place un réseau de soutien bénévole composé d'employé(e)s multilingues et formés en langue des signes. Cette communauté de volontaires est disponible pour aider les clients ayant besoin d'un soutien linguistique ou d'aide à la communication, renforçant ainsi l'engagement de la Banque envers un service inclusif et accessible.

Cette initiative vise à réduire les obstacles de communication, notamment pour les personnes sourdes, malentendantes ou pour celles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, et à améliorer l'accessibilité de nos services à l'ensemble de notre clientèle.

Le mois dernier, 76 % des employé(e)s ont exprimé(e) leur intérêt à participer à cette initiative, démontrant un fort engagement du personnel envers les efforts en matière d'accessibilité.

2.4 Sondage sur l'accessibilité destiné à la clientèle

La Banque prévoit de lancer la deuxième édition de son sondage sur l'accessibilité, destiné aux courtiers hypothécaires, emprunteurs et clients de produits de dépôt. L'objectif principal est de recueillir en continu des commentaires pertinents concernant l'accessibilité et la convivialité des nouveaux outils numériques de la Banque.

Le sondage comprendra des questions portant sur :

- L'accessibilité et la facilité d'utilisation des nouveaux sites Web ;
- La clarté et l'aspect inclusif des communications destinées à la clientèle ;
- Les expériences passées des participants en matière de retour d'information sur l'accessibilité ;
- L'auto-identification volontaire du statut du handicap.

Les retours partagés de ce sondage contribueront à orienter les améliorations continues en matière d'accessibilité numérique ainsi qu'à rendre l'expérience client sur l'ensemble des plateformes plus accessible.

3. L'APPROVISIONNEMENT DES BIENS, SERVICES ET INSTALLATIONS

INITIATIVES

3.1 Accessibilité des documents

La Banque Haventree a pris des mesures proactives afin de garantir que les documents destinés à la clientèle soient accessibles à tous les utilisateurs :

- Tous les documents PDF destinés à la clientèle ont été rassemblés et organisés dans un emplacement centralisé, permettant un accès rapide et efficace en cas de demande de formats alternatifs.
- Ces documents sont disponibles sur demande en formats accessibles. La Banque a établi un partenariat avec un fournisseur de confiance afin d'offrir des versions en braille, assurant ainsi la conformité avec le délai de traitement de 45 jours.

3.2 Gestion des fournisseurs

- La Banque s'engage à faire de l'accessibilité un critère obligatoire lors de l'évaluation des produits, services ou installations fournis par des tiers. Dans le cadre de cet engagement, la Banque a intégré une procédure à son processus d'évaluation des risques liés aux fournisseurs. Cette évaluation comprend la vérification de la conformité des fournisseurs aux exigences d'accessibilité prévues par la Loi canadienne sur l'accessibilité.

3.3 Guide de communication et d'étiquette en matière d'accessibilité – En cours de développement

- Il s'agit d'un guide pratique conçu pour soutenir les employé(e)s, notamment ceux occupant des fonctions en contact direct avec la clientèle, dans la prestation d'un service respectueux, inclusif et accessible. Ce guide est spécifiquement adapté à la manière dont la Banque interagit avec les clients par voie numérique, téléphonique et par courriel. Son objectif est de garantir des interactions réfléchies, sans obstacles, et alignées sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité.

Ce document est une ressource évolutive, appelée à être mise à jour à mesure que des commentaires seront recueillis et quand de nouveaux besoins seront identifiés. Il soutient également notre engagement envers la conformité à la LCA et renforce notre objectif d'offrir un service client inclusif et de haute qualité.

4. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

INITIATIVES

4.1 Audit d'accessibilité numérique et refonte du site Web

En 2024, un audit externe a été réalisé sur les outils numériques de la Banque Haventree avec une attention particulière portée à la conformité en matière d'accessibilité. Cet audit a permis de faire ressortir les constats clés suivants :

- Le site Web de la Banque démontre une forte conformité avec les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG), ce qui témoigne d'un bon niveau d'accessibilité.
- Le portail des courtiers a fait l'objet d'un balayage indépendant, à l'issue duquel 71 % des problèmes d'accessibilité identifiés ont été corrigés.

À la lumière des résultats de cet audit et des priorités stratégiques plus larges, la Banque Haventree a décidé de procéder à une refonte complète de son site Web institutionnel. L'objectif de cette initiative est notamment d'améliorer les fonctionnalités d'accessibilité du site, en s'appuyant sur les meilleures pratiques du secteur.

Le projet de refonte du site Web a été lancé officiellement en mars 2025, est toujours en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

4.2 Plan et stratégie de test d'accessibilité pour les nouveaux outils numériques

Dans le cadre du développement continu de ses outils numériques, la Banque Haventree a mis en place un Plan et une Stratégie de test d'accessibilité, intégrés au cadre global de gestion de projet. Ce document constitue un guide complet pour les tests d'accessibilité associés aux nouveaux projets numériques de la Banque. Il décrit les objectifs des tests, l'approche adoptée, les méthodologies, les outils ainsi que les procédures utilisées pour atteindre les résultats visés.

Dans une optique d'inclusion, l'objectif principal de ces tests est de garantir que le portail numérique puisse être utilisé efficacement par le plus grand nombre d'utilisateurs, y compris les personnes ayant une déficience visuelle, auditive, cognitive ou autre.

Pour soutenir cette initiative, plusieurs réunions ont été planifiées, dont la première ayant eu lieu le 30 avril, afin de mettre en œuvre des mesures correctives basées sur les conclusions initiales. L'approche adoptée pour les tests d'accessibilité suit un processus structuré en quatre phases : Découverte, Conception, Exécution et création de rapport.

Cette méthodologie structurée garantit que l'accessibilité demeure un élément central tout au long du cycle de développement, en appui à l'engagement de la Banque Haventree pour des expériences numériques inclusives.

5. ENVIRONNEMENT BÂTI

INITIATIVES

5.1 Caractéristiques d'accessibilité des bureaux et soutien aux visiteurs

Les bureaux de la Banque sont conçus pour être facilement accessibles, avec notamment des entrées munies d'ouvre-portes automatiques et un accès pratique par divers modes de transport en commun accessibles. Nous nous engageons à faire en sorte que tous les employé(e)s et visiteurs puissent accéder à nos locaux et s'y déplacer avec aisance et confort.

Les informations sur les itinéraires, les horaires et transports sont facilement accessibles en ligne.

Afin de favoriser une expérience sans obstacle, nos bureaux sont dotés d'un système d'accueil virtuel, incluant un dispositif tactile permettant aux visiteurs d'aviser l'employé(e) qu'ils doivent rencontrer. Ce système vise à garantir un processus d'enregistrement fluide et autonome pour tous les visiteurs, y compris ceux ayant une déficience visuelle ou une mobilité réduite.

5.2 Améliorations de l'accessibilité de l'environnement bâti fondées sur l'évaluation de l'INCA

Dans le cadre de son engagement continu à offrir un milieu de travail inclusif et accessible, la Banque a mandaté l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) en juillet 2024 pour réaliser une évaluation sur place de l'environnement bâti à son bureau de Toronto. Une évaluation complémentaire a également été réalisée à Calgary par 'Vision Loss Rehabilitation'.

L'objectif principal de ces évaluations était d'obtenir des recommandations d'experts visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant une perte de vision, tout en abordant des considérations plus larges d'accessibilité à travers nos installations.

À la suite des constats formulés par l'INCA, les améliorations suivantes ont été mises en œuvre :

- Réduction de reflet des écrans dans les bureaux de Toronto :

Le consultant de l'INCA a signalé un problème important de reflet sur les écrans de téléviseur, pouvant nuire à la visibilité des personnes ayant une vision réduite. La Banque est en cours d'approvisionnement d'un film antireflet pour l'écran principal de la salle de conférence.

- Sécurisation des corridors et des trajets de circulation :

Des obstacles physiques et des objets en saillie situés dans les couloirs et les coins ont été retirés afin d'assurer une circulation sécuritaire pour tous, en particulier pour les personnes ayant une déficience visuelle. Cette initiative a été intégrée aux inspections mensuelles de santé et sécurité dans les bureaux, afin d'assurer le suivi, la conformité continue et la sensibilisation du personnel.

En plus des améliorations déjà mises en œuvre, nous explorons activement d'autres moyens d'améliorer l'accessibilité. Parmi les initiatives envisagées figurent l'installation de signalisation tactile, l'ajout de bordures contrastées sur les portes vitrées, le développement de supports d'orientation ainsi que la formation du personnel sur la manière d'assister efficacement les personnes ayant une perte de vision.

Ces initiatives témoignent de notre engagement constant à respecter et, lorsque cela est possible, à dépasser les normes établies par la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).

Bien que certaines améliorations soient déjà en cours, les cycles de planification budgétaire font en sorte que d'autres améliorations sont prévues plus tard cette année et au cours de l'année suivante. Nous demeurons fermement engagés à intégrer l'accessibilité dans tous les aspects de notre environnement de travail, de manière réfléchie et durable.

5.3 Conception et technologie de lieux de travail accessibles

Dans le cadre de son engagement continu envers des environnements de travail inclusifs et accessibles, la Banque a équipé tous les postes de travail en présentiel de deux écrans. Cette configuration soutient une vaste gamme de styles de travail et offre des avantages concrets aux employé(e)s ayant des déficiences visuelles ou cognitives, ainsi qu'à ceux qui utilisent des technologies d'assistance ou nécessitent des aménagements ergonomiques.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence réglementaire en matière d'accessibilité, cette approche universelle reflète notre volonté de créer des espaces de travail sans obstacle et d'offrir un accès équitable aux outils favorisant la productivité de l'ensemble du personnel.

6. CONCEPTION ET PRESTATION DES PROGRAMMES ET SERVICES

INITIATIVES

Comme indiqué dans le rapport de l'année dernière, tous les nouveaux lancements de produits continueront de suivre une approche de conception centrée sur l'utilisateur, avec une attention particulière portée à l'accessibilité, afin de garantir que nos programmes et services soient inclusifs et répondent aux besoins de tous les utilisateurs.

Notre équipe de conception intègre de manière proactive les normes d'accessibilité, en particulier les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG), dans le développement de nos outils numériques.

Cela reflète notre engagement soutenu à offrir une expérience numérique inclusive, intuitive et accessible à tous.

Pour appuyer cet objectif, nos équipes de conception et de produits mènent une série de tests utilisateurs individuels. Ces séances permettent d'obtenir des retours essentiels concernant la facilité d'utilisation du portail, la conception de l'interface et les fonctionnalités d'accessibilité.

Les enseignements tirés de ces tests sont importants pour guider les améliorations continues et garantir que la plateforme réponde efficacement aux besoins d'utilisateurs aux capacités variées.

7. TRANSPORT

INITIATIVES

7.1 Disponibilité de stationnements accessibles

Des espaces de stationnement accessibles désignés sont disponible à notre bureau, en pleine conformité avec les Normes d'aménagement des espaces publics de la LAPHO. Ces espaces sont clairement indiqués, correctement entretenus et situés à proximité des entrées du bâtiment afin de faciliter l'accès aux personnes ayant des problèmes de mobilité. L'utilisation de ces espaces est disponible sur demande.

7.2 Accommodements en matière de transport pour les employé(e)s, visiteurs et candidats

Pour les visiteurs ou les candidats à l'emploi en situation de handicap, des accommodements liés au transport peuvent être offerts sur demande, afin d'assurer une expérience équitable et fluide. En interne, nous avons mis en place un processus structuré de demande d'accommodement, qui appuie les employé(e)s ayant besoin d'aménagements de travail flexibles, tels que des horaires modifiés ou des options de télétravail, afin de leur permettre de remplir leurs fonctions de manière efficace et confortable.

7.3 Accessibilité dans la planification d'événements

Lors de l'organisation d'événements publics ou destinés aux employé(e)s, la Banque Haventree prend des mesures proactives pour assurer l'inclusivité, en intégrant des questions liées à l'accessibilité dans tous les sondages adressés au personnel. Cela nous permet de mieux comprendre et répondre aux besoins spécifiques des participants.

L'accessibilité du transport est un critère clé dans le choix des lieux : nous privilégions des emplacements facilement accessibles en transport en commun, offrant une circulation sans obstacles dans l'ensemble des locaux, ainsi que des aménagements essentiels tels que des entrées accessibles, des places de stationnement réservées et des toilettes accessibles.

7.4 Accessibilité de l'information sur le transport en commun

Pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion en matière de transport, nous fournissons des informations claires et faciles à comprendre pour arriver à nos bureaux via le transport en commun. Cela inclut des détails sur les itinéraires de métro accessibles, les arrêts de transport à proximité, les instructions pour accéder le bâtiment, ainsi que les numéros de la ligne sans frais principale du bâtiment et du service de sécurité.